

GÉRARD André, Jules, Marie
[Pseudonyme dans la Résistance : Gervais Saint Gerbaud]

Né le 12 mars 1922 à Lyon (III^e arr., Rhône), exécuté sommairement le 13 juin 1944 au Fenouillet, commune de la Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) ; officier, lieutenant d'active ; FFI, résistant de l'Organisation de Résistance de l'armée (ORA).

Fils de Charles, Pierre, Louis Gérard et de son épouse, Jeanne, Marie, Louise, née Goyet, André Gérard fut élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, repliée à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Lieutenant d'active, il s'engagea dans la Résistance et rejoignit l'ORA. Dans un projet de citation à l'ordre de l'armée de décembre 1944, le colonel Jacques Lécuyer, Sapin, chef de l'ORA en région R2 (qui correspond à l'actuelle région Provence-Alpes-Côte d'Azur), le qualifie ainsi : « Jeune officier ardent et plein d'enthousiasme, s'est dépensé sans compter dans le département des Bouches-du-Rhône où il a organisé la Résistance comme officier de liaison. A assuré personnellement de très nombreux transports d'armes et accompli des missions très dangereuses ».

André Gérard fut arrêté à son domicile, 19 rue Fargès à Marseille (Bouches-du-Rhône), dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, par les services allemands de la SIPO-SD (la « Gestapo »), alors qu'il se préparait à partir au maquis. La « Gestapo », très bien renseignée du fait de la trahison de l'agent parachuté Maurice Seignon de Possel, Erick, Noël, saisit ses bagages et s'empara d'une arme et de nombreux documents dont de faux tampons et des cartes. André Gérard, est présenté dans le « rapport Catilina », bilan de la répression établi par la SIPO-SD, sous le numéro 1, comme « chef départemental, canton des Bouches-du-Rhône ». Immédiatement interrogé, il confirma les indications données par Maurice Seignon de Possel, sur les sabotages et la mobilisation qui devaient accompagner le débarquement à venir. Grâce aux informations recueillies, les services allemands parvinrent à éviter quelques sabotages de ponts et de lignes de chemin de fer. Surtout, ils connurent désormais les sept lieux principaux de rassemblement des résistants dans le département des Bouches-du-Rhône, immédiatement communiqués à l'état-major allemand.

Incarcéré à Marseille, André Gérard fut fusillé par les Allemands, le 13 juin 1944, avec vingt-sept autres résistants, dans la clairière du Fenouillet, près de la Roque d'Anthéron. Leurs corps furent enterrés dans une fosse commune creusée par les habitants du village. Le 17 octobre 1944, la presse régionale annonça que l'on venait de découvrir le destin tragique et le lieu d'exécution de huit résistants des Martigues, dont les familles étaient à la recherche depuis la Libération. Le 19 octobre, leurs dépouilles furent exhumées et identifiées. Mais il fallut plus de temps pour que celles des autres résistants fusillés avec eux le soient. Le corps d'André Gérard transporté à Marseille par les soins de la Croix-Rouge ne fut identifié que le 8 novembre 1944. Le jeudi 10 novembre à 10 heures du matin, eurent lieu, au cimetière Saint-Pierre de Marseille, en présence des autorités, des organisations de résistance et d'une foule nombreuse, les obsèques solennelles de dix victimes du Fenouillet dont le major Georges Flandre, alias Montcalm, Georges Richard, André Gérard et sept victimes encore non identifiées.

André Gérard fut inhumé à Saint-Cyr au Mont-d'Or (Rhône) où résidaient ses parents. Il obtint les mentions « Mort pour la France », « Interné résistant », et fut décoré de la Légion d'honneur à titre posthume (24 octobre 1945). Son nom est gravé sur la stèle érigée dans la clairière du Fenouillet. À Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, il figure sur le monument aux morts et une rue porte le nom de Lieutenant André Gérard.